

Mettre à profit les diasporas

L'Afrique peut mettre à contribution ses millions d'émigrants



Dilip Ratha et Sonia Plaza

Voyageurs en partance à l'aéroport de Nairobi, au Kenya.

LA DIASPORA africaine a souvent été une source de consternation. Plus de 30 millions de personnes ont officiellement quitté l'Afrique subsaharienne et du Nord. Bien qu'il n'existe pas de bonnes estimations, ce nombre est nettement plus élevé à cause des migrants (enfants et petits-enfants inclus) qui ne sont pas recensés.

Les diasporas (voir encadré) ont envoyé plus de 40 milliards de dollars à des résidents de leur pays natal ou de leurs terres ancestrales. Cependant, leurs compétences, connaissances et capacités entrepreneuriales sont perdues pour leurs pays, sans compter les dizaines de milliards de dollars qu'elles épargnent en dehors de l'Afrique chaque année. Il est en général vain de persuader ces migrants de revenir. Si nombre d'entre eux, peut-être même la plupart, conservent une bonne image de leur pays d'origine, ils avaient une raison de le quitter.

Toutefois, les opinions changent. Outre les envois de fonds, les diasporas offrent un certain nombre d'aspects positifs, et les experts commencent à croire que même la perte de travailleurs qualifiés a des avantages. Le plus important peut-être est que la diaspora africaine aide l'Afrique à se développer et que celle-ci commence à puiser dans ce gisement de compétences et de ressources.

Quelle est l'ampleur du phénomène?

Estimer la taille d'une diaspora est une tâche complexe. Le lieu où une personne est née, la date à laquelle elle a émigré et la façon dont elle s'identifie font partie de l'équation. Par exemple, les États-Unis utilisent le lieu de naissance des personnes nées à l'étranger indiqué dans les recensements pour estimer les diasporas établies sur leur sol. De nombreux pays classent les enfants des immigrants en fonction de l'appartenance ethnique des parents, ce qui augmente le nombre des immigrants. Les migrants temporaires et ceux à compter de la deuxième génération peuvent être considérés comme faisant partie d'une diaspora, alors qu'ils ne

sont pas en général saisis dans les statistiques de l'immigration. S'il est déjà difficile d'estimer une diaspora lorsque les données sont bonnes, la tâche est encore plus ardue pour la diaspora africaine, car les données sont souvent incomplètes.

En utilisant une définition étroite, mais commode, selon laquelle une diaspora est la population née à l'étranger, la diaspora africaine se chiffrait à 30,6 millions en 2010 (Banque mondiale, 2011). La moitié environ de cette population s'était installée dans un autre pays africain, et l'Europe était la destination première pour le reste (voir graphique).

Plus de 90 % des migrants d'Afrique du Nord s'établissent en dehors de leur région, surtout en Europe de l'Ouest. En revanche, près des deux tiers des migrants d'Afrique subsaharienne ne quittent pas la région, voire la sous-région pour la majorité d'entre

Qu'est-ce qu'une diaspora?

On peut définir une diaspora comme un groupe constitué de migrants et de leurs descendants qui maintiennent un lien avec leur pays d'origine. Selon le Département d'État des États-Unis, il s'agit d'un groupe de migrants qui ont en commun d'être dispersés, volontairement ou non, au-delà de frontières socioculturelles et au moins d'une frontière politique, d'avoir une mémoire collective et le mythe du pays d'origine, d'être résolus à maintenir ce dernier vivant par des mesures directes et symboliques, de se poser la question d'un éventuel retour, encore que ce ne soit pas nécessairement un engagement, et d'avoir conscience de leur identité, ce qu'ils expriment dans des médias communautaires, des associations et sur Internet.

L'Union africaine définit sa diaspora comme suit : «les personnes d'origine africaine vivant hors du continent africain, qui sont désireuses de contribuer à son développement et à la construction de l'Union africaine, quelles que soient leur citoyenneté et leur nationalité».

eux (par exemple, les Africains de l'Ouest restent essentiellement en Afrique de l'Ouest).

Comment tirer parti des diasporas?

La plupart des études sur la contribution des diasporas au développement de leur pays d'origine portent sur les migrants très éduqués qui habitent en Europe ou aux États-Unis, mais les migrants peu ou très qualifiés, qu'ils résident ou non en Afrique, apportent leur contribution, notamment sous forme d'envois de fonds, d'échanges commerciaux, d'investissements et de transferts de compétences et de technologies.

Envois de fonds : Les migrants africains ont envoyé au moins 40 milliards de dollars dans leurs pays d'origine en 2010. On estime que le montant exact des envois de fonds, ceux qui ne sont pas recensés inclus, est nettement plus élevé. Ces envois représentent le lien le plus tangible entre les migrations et le développement. Ils constituent une source importante de financement dans de nombreux pays africains, atteignant près de 30 % du PIB au Lesotho et plus de 10 % au Cap-Vert, au Sénégal et au Togo et dépassant les recettes touristiques au Maroc et celles tirées du Canal de Suez en Égypte.

Les envois de fonds sont en général relativement stables et peuvent être anticycliques, car les parents et les amis envoient souvent davantage en cas de crise ou de catastrophe (Mohapatra, Joseph et Ratha, 2009). En Afrique subsaharienne, ils sont plus stables que l'investissement direct étranger, la dette privée et les prises de participations. Néanmoins, même de faibles variations des envois de fonds peuvent poser des problèmes macroéconomiques dans les pays bénéficiaires, surtout ceux où ils sont élevés.

Les envois de fonds jouent un rôle important pour réduire l'ampleur et la gravité de la pauvreté. Ils aident les ménages à diversifier leurs sources de revenus tout en leur fournissant l'épargne et le capital dont ils ont cruellement besoin pour investir. Ils vont aussi de pair avec l'augmentation de l'investissement que les ménages consacrent à l'éducation, aux entreprises et à la santé, secteurs qui ont tous un rendement social élevé dans la

plupart des cas. Cela dit, les effets de ces envois sur la croissance sont contrastés.

De nombreux migrants transfèrent des fonds à des ménages de leur pays d'origine à des fins d'investissement. Selon des données tirées d'enquêtes auprès de ménages, notamment du Burkina Faso, du Kenya, du Nigéria, de l'Ouganda et du Sénégal, les ménages africains qui reçoivent des fonds en provenance des pays développés de l'OCDE réalisent des investissements productifs comme l'achat de terres ou de matériel agricole, la construction de maisons, la création d'entreprises ou la modernisation de fermes. Les ménages bénéficiant de transferts d'autres pays africains investissent aussi dans des entreprises et le logement, mais dans une moindre mesure que ceux qui reçoivent des fonds des pays de l'OCDE.

Les envois de fonds en Afrique restent coûteux même s'ils sont vitaux pour les pauvres de nombreux pays (voir «Réduire le coût de l'envoi d'argent au pays» dans le numéro de juin 2011 de *F&D*). En fait, les frais dépassent en moyenne 10 % de la somme, soit le niveau le plus élevé parmi les régions en développement. Les frais pour les envois au sein de l'Afrique tendent à être encore plus élevés, car les monnaies ne sont pas souvent convertibles ou les commissions de change sont exorbitantes.

Échanges et investissements : Les migrants ont une préférence pour les biens et services de leur pays d'origine, soutenant ainsi le «commerce nostalgique» des produits ethniques. Plus important encore, ils facilitent les échanges et les investissements entre pays de résidence et pays d'origine en rapprochant producteurs de biens de consommation et distributeurs, ou équipementiers et assembleurs. Parler la même langue ou avoir les mêmes antécédents culturels facilitent la communication et la compréhension des procédures, règlements et documents de transport.

En Afrique, certains organismes publics et entreprises privées mettent à contribution les diasporas pour obtenir des informations sur les marchés des pays où se sont installés les migrants. Les moyens utilisés sont notamment la création de chambres de commerce propres aux diasporas et la participation à des missions commerciales ou à des réseaux d'affaires. Les ambassades d'Éthiopie, du Kenya et d'Ouganda à Londres et à Washington organisent des forums des affaires pour attirer les investisseurs de la diaspora et faire rencontrer fournisseurs et exportateurs.

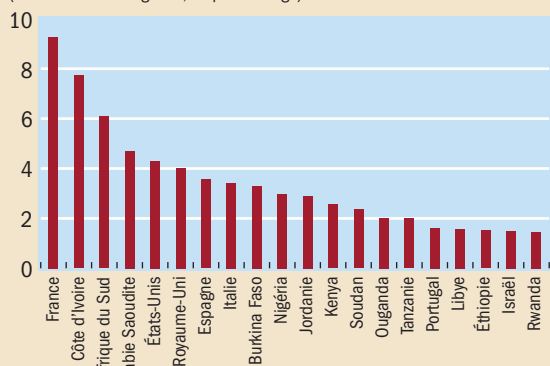
Les diasporas peuvent jouer un rôle de catalyseur dans le développement des marchés des capitaux de leur pays d'origine en diversifiant les investisseurs, en créant de nouveaux produits financiers et en offrant des sources fiables de financement. Elles peuvent accroître les flux d'investissement entre pays, car elles disposent d'informations importantes qui peuvent aider à découvrir les possibilités d'investissement et faciliter l'observation des règlements. En outre, ces émigrants peuvent être plus enclins que d'autres investisseurs à prendre des risques dans leur pays d'origine, car ils sont mieux à même d'évaluer les possibilités d'investissement et possèdent les contacts nécessaires pour faciliter l'investissement. Les investisseurs potentiels peuvent améliorer la rentabilité de leurs placements en faisant appel aux compétences des diasporas.

L'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Nigéria et le Rwanda, entre autres, incitent leur diaspora à investir dans leur pays d'ori-

Quitter le pays natal

Si de nombreux émigrants africains se sont installés en Europe ou aux États-Unis en 2010, un grand nombre est allé dans d'autres pays africains.

(destination des migrants, en pourcentage)



Source : Banque mondiale (2011).

gine. Les gouvernements et le secteur privé ont organisé des forums des affaires pour attirer ces investisseurs. En Éthiopie, au Ghana, au Nigéria et en Ouganda, par exemple, les agences de promotion de l'investissement offrent des informations et des possibilités de contact avec les investisseurs, y compris ceux de la diaspora. Certaines entreprises privées et les associations de la diaspora africaine fournissent aussi des informations sur les possibilités et les sources d'investissement dans les pays d'origine et facilitent les contacts entre commerçants des pays d'origine et de destination.

Obligations diaspora : La diaspora africaine épargne tous les ans à l'échelle mondiale un montant estimé à 53 milliards de dollars. S'il était possible de persuader 10 % de ses membres d'investir 1.000 dollars dans leur pays d'origine, l'Afrique pourrait mobiliser par an 3 milliards de dollars pour financer son développement.

Il est possible de mobiliser des fonds des diasporas en émettant des obligations diaspora, instrument d'épargne de détail commercialisé auprès de leurs membres. Le gouvernement (ou une société privée digne de confiance) d'un pays en développement peut mettre à contribution des migrants relativement pauvres (mais sensibilisés aux questions financières) en leur vendant des obligations de ce type d'un faible montant (de 100 à 1.000 dollars). Des obligations d'un montant plus élevé pourraient être vendues à des migrants plus riches, à des groupes de diasporas et à des investisseurs institutionnels.

Les fonds collectés par ces émissions pourraient être utilisés pour financer des projets intéressants les migrants (logements, écoles, hôpitaux et projets d'infrastructures qui offrent un avantage concret pour leur famille ou leur communauté dans le pays d'origine). Les obligations diaspora peuvent aussi faire appel à des liens émotionnels (envie de rembourser une dette envers son pays) et éventuellement abaisser le coût de financement de projets de développement. Comme les diasporas conservent surtout leur épargne cachée sous le matelas ou dans des comptes en banque à faible rendement dans les pays de destination, des obligations assorties d'un taux d'intérêt annuel de 4 ou 5 % pourraient être attractives.

Les diasporas peuvent être une source de fonds plus stable que les autres investisseurs étrangers, leur perception du risque étant plus faible grâce à leur bonne connaissance du pays d'origine. En particulier, leurs membres se soucient en général moins du risque de dévaluation, car il y a plus de chances qu'ils puissent employer la monnaie locale.

L'Éthiopie a émis des obligations destinées à sa diaspora, et d'autres pays (Kenya, Nigéria, Rwanda et Zimbabwe, par exemple) sont en train de le faire. L'Égypte, le Libéria, le Maroc, l'Ouganda, le Sénégal, la Tunisie et la Zambie sont d'autres pays africains comptant une grande diaspora qui pourraient envisager d'émettre des obligations diaspora. Dans nombre de ces pays, toutefois, des risques politiques élevés, un système juridique fragile, l'absence de réseau bancaire global et des compétences financières restreintes limitent le potentiel des obligations diaspora. Par exemple, celles qu'a émises l'Éthiopie en 2009 n'ont guère attiré les investisseurs de la diaspora, à cause du risque politique élevé qui aurait été perçu. Les garanties partielles données par les banques multilatérales de développement pourraient renforcer la qualité de nombre d'obligations diaspora. Des enquêtes sur

la spécificité des revenus et des investissements des groupes des diasporas, ainsi que sur la perception du risque politique, aideraient à établir le prix des obligations diaspora, ainsi qu'à les commercialiser, opération à laquelle les ambassades et les consulats peuvent nettement contribuer.

Il existe cependant certains risques pour les pays d'origine. Les apports massifs de devises après l'émission et les sorties éventuelles à l'échéance exigent une gestion macroéconomique rigoureuse, surtout du taux de change. Même si l'obligation est émise en monnaie nationale, les pays doivent prêter attention à la gestion du taux de change, ainsi qu'à une gestion prudentielle de la dette.

Transfert de compétences et de technologies : Les diasporas peuvent aussi permettre aux entreprises du pays d'origine d'accéder à des technologies et compétences par l'intermédiaire d'associations professionnelles (par exemple celle des médecins et dentistes ghanéens au Royaume-Uni), de missions temporaires d'expatriés qualifiés, de l'enseignement à distance et du retour au pays (principalement pour une brève période) d'émigrants mieux qualifiés.

Ces dernières années, la réflexion a évolué. Au lieu de considérer l'émigration de personnes qualifiées comme une perte, de nombreux économistes et dirigeants la voient comme une occasion d'obtenir des projets commerciaux et d'investissement et d'acquérir de nouvelles connaissances. En outre, les migrations relèvent le niveau de qualification dans les pays d'origine, car l'espoir de trouver à l'étranger un emploi bien rémunéré, assorti de bonnes conditions de travail, encourage les citoyens à s'inscrire dans des écoles professionnelles.

Il est possible d'exploiter le savoir-faire des diasporas en créant des réseaux d'échanges de connaissances. Certaines initiatives consistent en des programmes de mentorat/parrainage dans divers secteurs ou branches d'activité, des projets de recherche conjoints, des mécanismes d'inspection professionnelle, des retours virtuels au pays (par l'intermédiaire de l'enseignement à distance ou de l'apprentissage en ligne) et des visites ou des missions à court terme. Pour accroître les retombées bénéfiques de ces activités, les pays devront inventorier les ressources humaines disponibles dans leur diaspora, créer des réseaux actifs et concevoir des activités et des programmes spécifiques. Par exemple, il existe de petits projets pilotes qui invitent les membres des diasporas à enseigner dans les universités africaines.

Comment mobiliser les ressources des diasporas?

Des pays, africains ou non, commencent à stimuler les apports de ressources financières, de compétences et de technologies de leur diaspora. De nombreux pays réorientent les activités de leurs ambassades de façon à ce qu'elles nouent le dialogue avec leur diaspora.

Quelques pays africains ont créé des *agences publiques visant à encourager leur diaspora à investir, à aider les communautés locales et à donner des conseils stratégiques*. De telles agences collectent en outre des données sur les diasporas, fournissent des informations et des conseils, ainsi que des services consulaires, et, parfois, facilitent la participation des migrants aux programmes de sécurité sociale, de logement et d'assurance dans le pays d'origine. Les initiatives ont pris plusieurs formes :

de la création de ministères dédiés aux affaires des communautés migrantes à l'adjonction de fonctions spécifiques aux ministères existants (affaires étrangères, intérieur, finances, commerce, affaires sociales et jeunesse, par exemple). En outre, certains pays ont, avec des degrés divers de succès, créé des conseils ou des institutions décentralisées chargés de trouver des solutions aux problèmes des communautés de migrants.

Les institutions publiques à l'étranger, surtout les ambassades et les consulats, peuvent jouer un rôle clé dans les contacts avec la diaspora. Une récente enquête auprès des ambassades africaines dans les Émirats arabes unis, aux États-Unis, en France et au Royaume-Uni (dans le cadre du projet Migration Afrique de la Banque mondiale) a permis de constater que plusieurs d'entre elles n'ont guère d'informations sur le nombre des membres de la diaspora, qu'il faut renforcer la coordination entre les ambassades et les ministères, et qu'il est urgent de préparer les personnels des ambassades à travailler avec la diaspora.

Encourager le développement des réseaux du secteur privé peut être un moyen efficace de créer avec les diasporas des liens que pourraient faciliter des investissements dans les technologies modernes de communication. Certains pays ont assoupli les restrictions à la possession de terrains par des étrangers afin d'attirer l'investissement de leur diaspora; en fait, en offrant de faibles rabais sur les achats de terrains, il est possible de renforcer les liens avec la diaspora de la deuxième ou troisième génération.

La *double nationalité* peut resserrer les relations entre les diasporas et leur pays d'origine en facilitant les voyages, en évitant les contraintes imposées aux étrangers dans certains cas (travail temporaire ou possession de terrains, par exemple) et en ouvrant droit aux services publics et aux prestations sociales. De façon plus générale, elle peut aider à maintenir des liens émotionnels avec le pays d'origine, encourageant ainsi des contacts et des flux d'investissement constants. Malgré ces avantages, seuls 21 des 54 pays africains autorisent la double nationalité. Il ressort d'entretiens avec des membres ou des groupes des diasporas que l'octroi du *droit de vote* est un moyen important de renforcer les liens avec le pays d'origine.

Comme dans le cas de tous les investisseurs et partenaires commerciaux potentiels, les migrants qui souhaitent investir dans les pays africains ou commercer avec eux se heurtent souvent à un médiocre climat des affaires. Divers facteurs (bureaucratie excessive, délais douaniers, mauvaises infrastructures, corruption, instabilité macroéconomique, obstacles commerciaux, insécurité juridique et manque de confiance dans les institutions publiques) influencent la décision d'investir dans le pays d'origine ou d'y retourner. Pour mettre en valeur la contribution des diasporas au commerce, à l'investissement et aux technologies, il faut un *climat des affaires favorable*, un secteur financier sain et transparent, un système judiciaire rapide et efficace et un cadre de travail sûr.

Les États-Unis et plusieurs pays d'Europe à revenu élevé collaborent avec des groupes des diasporas des pays en développement non seulement pour faire avancer leurs objectifs de politique étrangère, mais aussi pour promouvoir le développement des pays d'origine. Certains pays européens ont essayé d'encourager le retour des migrants qualifiés, mais, jusqu'à présent, l'expérience a été très décevante à cause du nombre limité de migrants

concernés, du ressentiment envers le traitement préférentiel qui leur est accordé et de la crainte que les fonds soient utilisés pour attirer des travailleurs qui seraient revenus de toute façon dans leur pays. Par exemple, le PNUD a financé des missions d'expatriés de trois semaines à trois mois, à un coût beaucoup moins élevé que si elles avaient été confiées à des consultants professionnels. Cependant, les transferts de technologies dans le cadre du programme ont été décevants, car les contacts avec les expatriés n'ont pas été maintenus ou le séjour des membres des diasporas a été relativement bref.

Les pays de destination doivent également agir. Certains, comme le Canada, la France et les Pays-Bas, financent des projets

La double nationalité peut resserrer les relations entre les diasporas et leur pays d'origine.

de développement lancés par des groupes des diasporas ou aident à renforcer les capacités de leurs organisations. Des groupes des diasporas exhortent en outre de nombreux pays de destination à offrir des fonds de contrepartie (comme le programme trois pour un du Mexique ciblé sur les associations créées dans les villes de résidence aux États-Unis) ou des allègements fiscaux pour les contributions aux associations philanthropiques et pour les investissements dans les pays d'origine.

Des données insuffisantes et une mauvaise compréhension des diasporas compromettent les efforts déployés pour accroître les contributions qu'elles peuvent apporter à leur pays d'origine. Il doit être prioritaire pour la communauté internationale de remédier à cette situation dès lors que l'on souhaite exploiter au mieux les ressources des diasporas. ■

Dilip Ratha est économiste principal et chef à l'Unité des migrations et envois de fonds de la Banque mondiale et directeur du Migrating out of Poverty Research Consortium. Sonia Plaza est économiste principale à la même unité et chercheuse à l'IZA (Institute for the Study of Labor).

Le présent article s'inspire de l'ouvrage Diaspora for Development in Africa, que la Banque mondiale a publié en 2011 sous la direction de Sonia Plaza et de Dilip Ratha.

Bibliographie :

Banque mondiale, 2011, Migration and Remittances Factbook 2011 (Washington, 2nd ed.).

Mohapatra, Sanket, George Joseph, and Dilip Ratha, 2009, "Remittances and Natural Disasters: Ex-post Response and Contribution to Ex-ante Preparedness," Policy Research Working Paper No. 4972 (Washington: World Bank).

Okonjo-Iweala, Ngozi, and Dilip Ratha, 2011, "A Bond for the Homeland," Foreign Policy, March 24.

Ratha, Dilip, and Sanket Mohapatra, 2011, "Preliminary Estimates of Diaspora Savings," Migration and Development Brief 14 (Washington: World Bank).